



RAPPORT RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR

- 29 Desserte du Brûlé entre le P.K 4 et le P.K 8 - Approbation de l'avenant n° 1 au contrat de garantie de recette passé entre la Commune de St Denis et la C.G.E.A pour l'exploitation du réseau de transports collectifs

source S.C.M